



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 21 octobre 2021	<b>Heure de départ</b>	16 h	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. :14°C)	<b>Vent</b> : 12 km/h (Sud)		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	Ø	<b>Inscriptions totales</b> 81/86
<b>Total des paris mutuels</b>	\$253,782			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Brethour Fred	Stiff, Al (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Nous avons discuté avec Ernie O'Dwyer, le juge de paddock, et avec l'entraîneur, Wayne Laviolette, le retrait du cheval, "SILVERADO", de la Course 7, du 17 octobre. Le cheval a été un retrait opéré par le vétérinaire (maladie), que l'entraîneur considère être incorrect comme sa remorque avait subi une crevaison et le retrait en question avait été occasionné par un problème de transportation. Le cheval avait été inscrit pour concourir le dimanche 17 octobre et M. Laviolette devra soumettre la documentation nécessaire pour justifier le retrait à cause de la transportation avant la course.
- Le vétérinaire a opéré deux retraits hâtifs (maladie) des chevaux, "WISH KEY K", de la Course 2, et du "PAM AND LAURA", de la Course 6. Les deux chevaux ont été inscrits sur la liste de court terme du vétérinaire (sept jours).

- Un examen virtuel a été tenu avec le conducteur, Drew Smyth, au sujet de sa stimulation du cheval, “WOO SHARK”, dans la Course 7, du 17 octobre. M. Smyth est présentement au courant de ce qui est considéré acceptable et non acceptable en matière de stimulation, ainsi que de la structure des sanctions pour les infractions aux règles sur les stimulations. Il modifiera sa technique afin de les respecter à l’avenir, et ce, pour toutes les courses. L’avertissement officiel a été enregistré sur la licence de M. Smyth à la suite de cet examen.

### **Courses :**

1. Rien à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Départ retardé comme le #3, “INCREDIBLE HALL”, (Drew Smyth), a reculé en s’assoyant sur le brancard d’attelage. Le cheval a été examiné par Dr M. Rocheleau, le vétérinaire de la CAJO, et déclaré apte à concourir après le changement du sulky.

Enquête sur la performance du #5, “BETONAWHEELIN”, (Samuel Fillion), qui a fait un bris d’allure après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille, en lien avec une potentielle infraction aux règles sur les bris d’allure. Le #5, arrivé en 4<sup>e</sup> position, a été placé en 5<sup>e</sup> position pour le défaut de perdre continuellement du terrain en perte de foulée (règle de la CAJO 22.27). Rien à signaler.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/PE7ZY5hv5Qw>

6. Le #8, “IRAD OR TEES”, (Brian Scott), a subi un bris d’équipement (fer) avant le poteau de  $\frac{1}{4}$  de mille et il a terminé la course avec de l’équipement brisé. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Examen de la course entre les chevaux placés en première et deuxième positions, le cheval, “RAISING RUSTY”, (Stephane Pouliot), et le cheval, “THE MAGIC OF LIFE”, (Robbie Robinson), respectivement, dans le dernier droit près des roues du sulky. Aucune obstruction signalée. Aucune infraction. Rien à signaler.
9. Nous avons discuté la performance du cheval vainqueur, “NONEYABIZZNESS”, (Clarke Steacy), avec l’entraîneur, Steve Belisle. L’explication qu’a offerte M.

Belisle a été prise en considération et aucune action réglementaire n'est requise.  
Rien à signaler.

10. Rien à signaler.

11. Rien à signaler.

**Réclamations :**

- Course 3 – Le #6, “YNOTHOS ” (1), pour \$12,500, par LIMCO inc., Victor Puddy entraîneur.